



## partage heritage entre demi soeur

Par **kuntzmann**, le **24/02/2013** à **20:05**

ma maman a eu l'usufruit de la maison au dernier des vivants que son mari mon beau pere avait achete lors de leur mariage En heritier il y a ma demi soeur fille de mon beau pere et de ma maman et moi fille de maman d'un premier mariage ; Mon beau pere est deceder il y a 20 ans Donc cet notre mere qui a eu l'usufruit Et avec ma soeur nous savons pas du tous comment va ce passer l'heritage au deces de notre maman Ma demi soeur aura peut etre plus que moi ? Car elle est la fille de mon beau pere d'ecede ? Enfin on aimerai savoir car nous nous entendons bien enfin je pense Merci de m'aider car moi je suis pas tres jeune et ne connais pas toute ces loi merci

Par **youris**, le **24/02/2013** à **20:49**

bjr,  
si la maison a été achetée pendant le mariage de votre mère et de votre beau-père c'est un bien commun.  
au décès de votre beau-père, sa fille a hérité de la moitié de la maison en nue propriété, votre mère héritant de l'usufruit.  
votre mère avait donc une moitié de la maison en pleine propriété et l'usufruit de la moitié de son mari.  
au décès de votre mère, votre soeur récupère la pleine propriété des biens dont elle avait la nue propriété, elle devient pleine propriétaire de la moitié de la maison.  
en l'absence de dispositions particulières (testament) elle reçoit ainsi la moitié en pleine propriété de la part de sa mère comme vous.  
en résumé votre soeur a les 3/4 de la maison (la moitié par son père et un quart par sa mère) et vous, vous recevez un quart de la maison par votre mère.  
cdt

Par **kuntzmann**, le **28/02/2013** à **17:57**

merci beaucoup de m'avoir répondu. C'est ce que je pensais. Mille fois merci. A bientôt

Par **kuntzmann**, le **28/02/2013** à **18:03**

en esperant qu'elle ne déduise pas les travaux qu'elle a fait dans la maison car elle bénéficie d'un étage qu'elle habite depuis toujours car moi j'ai quitté la région. Nous sommes en bonne entente alors on espère pas avoir de surprise. Merci encore pour votre gentillesse de m'avoir répondu.